46e Année - N° 3383. Le N° 0,25 c. PARAIT LE SAMEDI 1er Septembre 1934

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
payables d'avance
Basses-Alpes et départements limitrophes ..... 13 francs.
Autres départements ..... 15 francs.
Etranger ..... 25 francs.
On s'abonne dans tous les Bureaux de — Poste —

Administration et Rédaction : 25, Rue Droite, 25, SISTERON
R. C. Sisteron 117. C.-C. Postal Marseille 156-36.
Fondateur : A. TURIN — Directeur-Gérant : M.-PASCAL LIEUTIER

— Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus. —
Les annonces sont reçues à l'AGENCE HAVAS, 62, rue de Richelieu, (2e), *et au Bureau du Journal.*

ANNONCES
Judiciaires, (la ligne) 1,50
Réclames, (la ligne) 1,50
Commerciales, (la ligne) 1,50
Pour les grandes annonces et les annonces répétées, on traite degré à gré.

Causerie Touristique de M. ROUX-PARASSAC

le barde Alpin Sisteronnais

Excepté en période électorale où les candidats nous prodiguent des réunions politiques qui nous divisent et excitent les esprits, c'est rarement que nous avons l'occasion d'entendre une causerie sur le tourisme ou sur tout autre sujet non politique donnée par des orateurs d'une conscience élevée et d'une indiscutable compétence en la matière.

Pour nous, Sisteronnais, qui sommes éloignés de tout centre intellectuel, qui bornons notre activité à nos affaires personnelles et notre champ d'action aux Sociétés locales auxquelles nous appartenons presque tous parce qu'il est nécessaire que notre pays vive par ses propres moyens malgré les terribles décrets-lois, nous saisissons avec plaisir l'occasion qui nous est offerte pour nous instruire d'abord et nous distraire sainement ensuite. Si ces occasions sont rares, elles n'en sont que plus profitables lorsqu'elles se présentent. C'est dans cette intention qu'à l'annonce de la venue à Sisteron de notre compatriote Roux-Parassac, un petit noyau d'amis est hâtivement intervenu auprès de cet éminent conférencier qui honore son pays et les lettres par la parole et par ses écrits et l'a prié de vouloir bien traiter tel sujet qui lui plaira devant ses compatriotes.

Avec la grâce qui le caractérise, avec l'obligeance qu'il sait mettre à chaque action qu'il accomplit, Roux-Parassac, accompagné dans sa randonnée mondiale par la grâce toujours juvénille de Madame Roux-Parassac, n'a point oublié qu'il était Sisteronnais de vieille souche — faubourien par surcroît — et qu'il se devait à ses amis Sisteronnais et à ses compatriotes en général.

Présenter le conférencier nous est chose facile. Les lecteurs de *Sisteron-Journal* ont souventes fois lu dans cet organe et avec intérêt, les articles signés de ce barde alpin, grand amateur de nos belles Alpes qu'il connaît à l'égal d'un montagnard du Queyras. Roux-Parassac s'est fait l'apôtre ardent du tourisme intégral, de partout on le voit défendre cette belle cause ; délégué de la France à la Société des Nations à Genève, à Rome dernièrement, en Allemagne, en Belgique, partout où sa présence se fait sentir, il sème la bonne parole française, relève le prestige de notre patrie et celui des régions qu'il préconise pour qu'elles en retirent un profit moral et financier.

Donc, invité par Mme Massot-Devèze, présidente des Amis de la Citadelle, par M. Buès, président du Syndicat d'Initiative et par nous-mêmes, M. Roux-Parassac, mardi soir, au Casino, prenait la parole devant un public aussi nombreux que choisi, prenant pour thème ; *A travers Sisteron et le Tourisme*. Sur l'estrade aux côtés de Madame et Monsieur Roux-Parassac avaient pris place Madame Massot-Devèze, M. G. Buès, M. Gaillard, président du Sisteron-Vélo, et nous.

Au lever du rideau, Mme Massot-Devèze, en une heureuse improvisation, présente le conférencier avec des termes si élégants et si choisis qu'une salve d'applaudissements souligne cette allocution. Elle présente ensuite Mme Roux-Parassac qui nous dira, dans un moment, de jolis rondeaux champsaurins et de magnifiques gavottes provençales.

M. Roux-Parassac commence sa causerie par une ode aux Alpes dont il est l'auteur, puis prenant son auditoire par l'éloquence, d'une parole chaude, avec des accents qui vibrent jusqu'au faite des montagnes, il le promène tour à tour dans le Sisteron de Paul Arène, y rencontre Domnine engage la conversation avec elle et tous deux saluent avec plaisir la rénovation de Sisteron qui, aujourd'hui se présente aux visiteurs sous un aspect plus propre et plus coquet et saluent le souvenir d'Arène ; étendant sa causerie vers des rives plus lointaines, le public suit Roux-Parassac en Allemagne, en Suisse, en Italie où, chargé de mission, il prend contact avec les organismes touristiques de chaque pays, il étudie leur fonctionnement qu'il met en parallèle avec ceux de la France et constate avec regret la supériorité des premiers sur les seconds. C'est après cette pénible constatation que, pris d'une ardeur nouvelle, Roux-Parassac reprend sa course à travers la France et, apôtre du tourisme, il suscite de nouvelles énergies, réveille des espoirs déçus, donnant à tous de précieux conseils et les assurant de son concours le plus dévoué.

Pour terminer, le conférencier dit encore une Ode à nos montagnes dans laquelle il met son amour de propagandiste au service des Alpes et de notre beau ciel dont il est le barde et le chantre en même temps.

Des applaudissements et encore des applaudissements éclatent de toutes parts de la salle, faisant une auréole de gloire au Sisteronnais qui venait une fois de plus captiver le cœur de ses compatriotes.

Mme Massot-Devèze remercie l'orateur au nom de tous les spectateurs qui ne cessent d'applaudir jusqu'à ce que Mme Roux-Parassac, à son tour, de sa voix chaude et d'une justesse remarquable, chante nos bons vieux airs du pays qui sont dits avec délicatesse et un charme exquis que l'auditoire bisse plusieurs fois.

Voici le chœur des demoiselles du Quadrille Sisteronnais qui chante *lou vin de Sisteron* et *Canto Cigaletto* de Paul Arène ; lui aussi obtient un franc succès puisque de frénétiques applaudissements viennent le remercier de la délicate attention qu'il a eu en prêtant son concours le plus désintéressé à cette soirée récréative organisée en peu de temps.

Puis, à le demande des organisateurs, la *Coupo-Santo* est entonnée par tous les spectateurs qui, debout, chantent d'une voix puissante l'hymne des Catalans que Frédéric Mistral chanta en 1868 en un banquet de félibres et qui, depuis cette date devint l'hymne du midi de la France. Des vivats et des bravos terminèrent cette soirée qui fut pour tous comme un rayon de soleil en élevant nos cœurs au-dessus des rancunes et des questions de clocher.

(Cliché " Courrier des Alpes ")

M. Emile ROUX-PARASSAC

En descendant de la tribune, M. et Mme Roux-Parassac furent vivement félicités par M. Turcan Joseph 1er adjoint, qui excusa M. le Maire de Sisteron, absent, et les remercia en son nom et au nom du public de l'excellent et désintéressé concours qu'ils venaient d'apporter à la réussite de cette belle soirée.

En terminant ce compte-rendu, qu'il nous soit permis, au nom des organisateurs de remercier M. et Mme Roux-Parassac de l'amabilité mise obligeamment au service de leurs compatriotes, de remercier encore le chœur du Q. S. et enfin tout le public qui, par sa présence et ses applaudissements témoigna sa satisfaction et sa joie d'avoir passé un aussi agréable moment.

Deux bouquets furent offerts à M. et Mme Roux-Parassac par deux demoiselles du Quadrille, Mme Roux-Parassac eut la délicate pensée de faire porter un bouquet au Monument aux Morts et sur la Tombe de Paul Arène, aussi a-t-elle droit aux remerciements de tous pour la pieuse pensée qui l'a animée envers nos morts.

Appelés dans une région voisine pour y porter la parole touristique, M. et Mme Roux-Parassac sont partis le lendemain après avoir été salués par les nombreux amis qu'ils comptent à Sisteron.

M.-P. LIEUTIER.

Le passage du Rallye Liège-Rome-Liège

de la MOTOR UNION de LIEGE au Contrôle Officiel de SISTERON

Cette magnifique épreuve automobile d'endurance et de régularité, disputée en une seule étape sur un parcours de 3.720 km à travers la Belgique, le Luxembourg, la France, la Suisse, l'Italie avec retour par la route des Alpes avait réuni un nombre imposant de voitures de marques et de pilotes de grandes classes parmi lesquels l'élément féminin, notamment français était largement représenté. 46 voitures, soit 92 pilotes internationaux se sont présentés au départ de Liège, le 23 Août, pour disputer cette épreuve d'endurance, qui constitue réellement le Derby International de la route.

L'itinéraire de retour comprenait un contrôle officiel à Sisteron, le précédent se trouvant à Nice et le suivant à Lyon.

Le contrôle officiel de Sisteron était placé sous la Direction effective de Monsieur Diris, délégué Liégois du Motor Union, avec comme accesseurs M. Gaillard, président du Sisteron-Vélo, de M. Pierre Mourier, Agent Général de la Compagnie d'Assurances *La Foncière*, délégué de l'Automobile Club Vauclusien, de M. Maxime Buès, vice-président de l'Aéro-Club Bas-Alpin, de M. Charamathieu.

Le service d'ordre était organisé par les soins de M. Vézolle, adjudant de Gendarmerie à Sisteron.

Le Motor Union avait fait assurer le ravitaillement en carburants et lubrifiants Standard et, grâce à la diligence et à l'amabilité du représentant de cette Société à Digne et du dépositaire de Sisteron, MM. Laugier Frères, les concurrents ont pu faire leur plein et ont eu à leur disposition un service impeccable et très apprécié.

De son côté, M. Bontoux, dépositaire de la Société Anonyme des Pétroles Jupiter avait également mis une installation importante à la disposition des concurrents.

Un buffet organisé par les soins de M. Clergue, propriétaire de l'Hôtel des Acacias, mettait à la disposition de tous un choix varié de mets froids et boissons chaudes. Grâce à l'amabilité de M. Garbiers, une cuisinière électrique fonctionnait en annexe à ce buffet.

Dès 19 heures, le contrôle était installé par les soins éclairé de M. Diris, délégué Liégois.

C'est la Bugatti N° 3, pilotée par les Belges Peeters-Collon, qui s'est, la première, présentée au Contrôle à 19 h. 41', en avance sur son heure idéale fixée à 20 h. 12' 36'', suivie immédiatement des voitures :

N° 1, Bugatti (Belges) ; N° 5, Bugatti (Belges) ; N° 4, Ford (Belges) ; N° 7, Renault (Français)

A l'heure actuelle, le contrôle officiel de Sisteron, enregistre :

N° 3 Belges sur Bugatti, arr.	19 h 41
N° 1 Belges sur Bugatti, arr.	19 h 42
N° 5 Belges sur Bugatti, arr.	19 h 42
N° 4 Belges sur Ford, arr.	19 h 43
N° 7 Français sur Renault, ar.	19 h 43
N° 8 Belges sur Triomphe, ar.	19 h 53
N° 13 Allemands sur Adler, ar.	20 h 04
N° 21 Italien-Belge sur Lancia,	20 h 17
N° 23 Allemands sur D.K.V.	20 h 21
N° 30 Belges sur Bugatti, arr.	20 h 22
N° 36 Allemands sur Mercédès	20 h 22
N° 11 Anglais sur Singer, ar.	20 h 29
N° 2 Belges sur Opel, arr.	20 h 29
N° 15 Anglais sur Singer, ar.	20 h 22
N° 22 Françaises sur Salmson,	20 h 27
N° 37 Belges sur M. Q., arr.	20 h 37
N° 31 Belges sur Fiat, arr.	20 h 45
N° 41 Français sur Peugeot,	21 h 16
N° 44 Belges sur Ford, arr.	22 h 11
N° 27 Français sur Fiat, ar.	3 h 08
N° 26 Françaiss sur Amilcar,	5 h 46
N° 12 Italiens sur Fiat, arr.	5 h 46
N° 28 Belges sur Citroën, arr.	8 h 12
N° 16 Belges sur De Soto, ar.	20 h 17

Le parcours Nice-Sisteron, 195 km, a été effectué par certains concurrents en 3 h 20.

A 21 h 16, 19 voitures étaient déjà passées au contrôle qui, en relation constante avec celui de Nice, signalait à 21 h 30, le départ des voitures 27 et 28 de cette dernière ville. A ce moment, 3 concurrents franchissaient la frontière italienne.

Le N° 27 Fiat, piloté par les Français Marchal-Humblot était controlée dans notre ville à 3 h 08, le dimanche matin.

Le N° 28 Van Antwerpen-Moureau sur Citroën signaient la feuille de contrôle à 8 h 12.

Le N° 16 Nothomb-Graet sur De Soto était contrôlée à 8 h 20.

A signaler que les pilotes anglais de la Singer, étant en difficultés avec leur moteur ont pu repartir à 2 h. du matin après l'intervention des techniciens éprouvés que sont M. Maxime Buès, propriétaire du Garage Renault et de son second, M. Margaillan, aidés par un personnel aussi compétent que dévoué.

A la dernière heure, un service spécial d'information nous fait connaître que la voiture N° 6, Impéria, pilotée par les Belges Galhausen-de Biolley est hors course et se trouve à Digne, immobilisée par la rupture de son arbre de pont.

Un accrochage malheureux entre les concurrents N° 9, Belges, sur Lancia et le N° 12 (Italiens) sur Fiat a mis hors course la voiture N° 9.

On a particulièrement remarqué à l'arrivée, l'aisanee de Mlles Luzeaux-Rigodon (Françaises) qui, sur Salmson, ont franchi cette rude étape.

Le public sportif de Sisteron qui assistait en nombre au passage des concurrents, ne leur a pas ménagé ses encouragements.

Nous restons persuadés que le Motor-Union continuera à comprendre Sisteron parmi ses points principaux de ses épreuves.

© VILLE DE SISTERON

CE QU'ON DIT

ON DIT QUE, dans le chenil en de un matin d'avril 1932, la petite ronce de noyer où elle vint au mon-Moune avait un air d'ingénuité rarement observé chez un représentant de l'espèce canine.

ON DIT QUE, après une longue délibération, les augures féminins de la rue Droite, émirent l'avis que la nature, dans une pensée de moralisation animale, avait voulu doter la petite chienne d'une sagesse susceptible de servir d'exemple à son entourage.

ON DIT QUE pendant son séjour de deux ans, chez son nouveau maitre, place de l'horloge, elle eut une attitude si honnête, si conforme aux pronostics des augures, que les chiens au milieu desquels elle vivait devinrent, à son contact, des modèles de douceur et de tenue.

ON DIT QUE, à la suite de ces faits, la croyance a la sagesse innée de la petite Moune s'enracina si profondément dans le public qu'elle ne fut pas même ébranlée par les discours du vieil astrologue Gaspard répétant partout que, nul ici bas, homme ou bête, n'échappe aux lois de la vie.

ON DIT QUE, à partir du mois de mai dernier, il apparut cependant que la petite Moune évoluait vers une graduelle ressemblance avec les autres chiens dont elle esquissait les poses langoureuses et les gestes lascifs.

ON DIT QUE, de leur côté, oubliant peu à peu les bonnes manières acquises, ses camarades se mirent à flairer son arome, à lécher son museau, à caresser sa croupe virginale, à tourner autour de son maitre, en signe d'amitié.

ON DIT QUE ces émois physiologiques prirent toute leur signification, le soir du vingt neuf juillet, dans la fuite éperdue de la petite chienne vers la sombre pinède du Mollard, en compagnie d'une meute visiblement animée de la fureur reproductrice de l'espèce.

ON DIT QUE, après une absence de trois jours, elle passait déjà pour perdue, lorsque le vieil astrologue, flanant de nouveau sur la place de l'Horloge, annonça que la petite Moune, ayant satisfait aux usages ancestraux, serait bientôt ramenée au chenil par le sentiment de la fidélité.

ON DIT QUE, en confirmation de ses dires, il ajouta que, en ce moment, dans un recoin obscur de la rue du glissoir, elle faisait de louables efforts pour échapper à l'étreinte d'un basset de la Pousterle dont elle avait eu la faiblesse d'écouter la chanson.

A.-B.

VILLE DE SISTERON

COMICE AGRICOLE

des Cantons de l'Ancien Arrondissement de Sisteron

Concours - Exposition du 15 Septembre 1934

Cours Paul Arène et Stade Municipal de Sisteron

sous la présidence d'Honneur de M. le Sous-Préfet et de M. le Maire de Sisteron.

Un prix de mille francs dit « PRIX ROMAN » attribué par la Chambre d'Agriculture des Basses-Alpes et une subvention de 5.000 francs accordée par l'Office Départemental Agricole des Basses-Alpes.

Une subvention de 1500 francs votée par le Conseil Municipal de Sisteron ainsi que des médailles accordées par M. le Ministre de l'Agriculture au nom du Gouvernement de la République.

—o— *Programme* —o—

Récompenses aux familles nombreuses attachées exclusivement à la terre : PRIX ROMAN de 1.000 frs. attribué par la Chambre d'Agriculture des Basses-Alpes et Médaille d'Argent. Prix de 500 francs attribué par le Comice Agricole et Médaille de Bronze.

Exposition Ovine. — Agneaux femelles par lots d'au moins dix têtes : 1er prix : 150 frs. ; 2me prix ; 100 frs. ; 3me prix : 50 frs. — Brebis par lots d'au moins dix : 1er 150 frs. ; 2me prix : 100 frs. 3me prix : 50 frs. — Brebis avec leurs Agneaux, couples par lots de dix : 1er prix : 150 frs. ; 2me prix : 100 frs. ; 3me prix : 50 frs. — Béliers de race étrangère : 1er prix : 100 frs. ; 2me prix : 50 frs. — Béliers de race du pays : 1er prix : 100 frs. ; 2me prix : 50 frs.

Exposition Porcine. — Truie avec 6 petits au moins : 1er prix : 150 frs. ; 2me prix : 100 frs.

Exposition Chevaline. — Juments Poulinières (seules ou avec leur poulain) : Prix unique : 100 frs. — Chevaux : 1er prix : 100 frs. ; 2me prix : 50 frs. — Mules et Mulets : 1er prix : 100 frs. ; 2me prix : 50 frs.

Exposition Bovine. — Vaches laitières : 1er prix : 100 frs. ; 2me prix : 50 frs.

Animaux de Basse-Cour. — Volailles de race : 1er prix : 60 frs. ; 2me prix : 30 frs. ; 3me prix : 15 frs. — Lapins de race : 1er prix : 60 frs. ; 2me prix : 30 frs. ; 3me prix : 15 frs.

Exposition Canine. — Chiens de Berger : 1er prix : 100 frs. ; 2me prix : 50 frs. ; 3me prix : 25 frs.

Exposition Horticole et Fruitière. — 1er prix : 200 frs. ; 2me prix : 100 frs. ; 3me prix : 75 frs. ; 4me prix : 50 frs.

Céréales pour Semences. — Blé par lots de 10 kilos avec indications de variétés : 1er prix : 100 frs. ; 2me prix : 75 frs. ; 3me prix : 50 frs. — Orge par lots de 10 kilos : 1er prix : 50 frs. ; 2me prix : 25 frs. — Avoine par lots de 10 kilos : 1er prix : 50 frs. ; 2me prix : 25 frs.

Graines Fourragères. — Trèfle par lots de 10 kilos : 1er prix : 40 frs. ; 2me prix : 20 frs. — Sainfoin par lots de 10 kilos : 1er prix : 40 frs. ; 2me prix. 20 frs. — Luzerne par lots de 10 kilos : 1er prix : 40 frs. ; 2me prix : 20 frs.

Exposition Apicole. — 1er prix : 100 frs. ; 2me prix : 60 frs. ; 3me prix : 40 frs.

REGLEMENT DU CONCOURS

1°) Le Concours aura lieu à Sisteron le Samedi 15 Septembre 1934 sur le Cours Paul Arène et le Stade Municipal entre les agriculteurs des cantons de Sisteron, La Motte-du-Caire, Turriers, Noyers et Volonne.

2°) L'exposition sera ouverte à 9 heures du matin.

3°) Un Commissaire Général et des Commissaires adjoints seront attachés au Concours pour l'organisation de l'exposition des animaux et produits ainsi que pour la bonne exécution des opérations du Jury.

4°) Les opérations du Jury auront lieu de 9 heures à 10 heures 30.

5°) Les membres du Jury ne pourront pas concourir pour une récompense.

6°) Le procès-verbal des opérations du Jury sera signé par chaque membre et remis au Commissaire Général.

7°) Les animaux produits et matériel devront être exposés avant 9 heures et rester exposés jusqu'à 14 heures au moins.

8°) Les concurrents sont tenus de produire un certificat du Maire de leur Commune constatant leur identité et affirmant que les animaux exposés sont élevés par eux depuis au moins trois mois pour les ovins et 6 mois pour la race chevaline.

9°) Pour le prix de 500 francs attribué par le Comice à une famille nombreuse agricole, les concurrents devront se faire inscrire au Secrétariat de la Mairie de Sisteron huit jours avant la date du Concours. Leur demande détaillée devra être accompagnée d'un certificat du Maire de leur Commune attestant la composition de la famille, la situation des enfants, l'identité, la moralité et les moyens d'existence des postulants.

La distribution des récompenses aura lieu à 3 heures du soir, dans une salle de l'Hôtel-de-Ville.

Pour la Commission :
Le Président :
Siméon CURNIER.

FERVEUR

Pour Toi.

Le ciel de l'été a posé sur toi
Toute la beauté des belles mortelles ;
Des cheveux d'or fin aux reflets rebelles,
Des yeux bleus de mer dont l'éclat chancelle
Et de longs sanglots de rire et d'émoi...

Sur l'horizon volent les tourterelles ;
Leur ombre s'inscrit en un dessein lent
Sur le fleuve clair, sur le buisson blanc,
Sur le vert sentier aux feuilles de sang
Et dans l'air s'entend un battement d'ailes...

Ton cœur sous ma main est comme un oiseau
Qui chante toujours dans le fond de l'urne ;
Je le sens frémir dans l'odeur nocturne
Venant de là-bas, du bord taciturne
Ou le jeune amour dansait sur les eaux...

Dans mon souvenir survit la déesse
Des jours poignardés d'un péché brûlant ;
Ta bouche connait le baiser sanglant,
Et ta douce chair le mortel élan
Qui sait refuser le prix des caresses...

Tu es pour mon corps un vivant secret
Car je ne sais pas où mon âme roule
A travers les temps, le sol et la houle.
J'ai vu les trois mers, le soleil qui saoule
Et j'ai dans mon cœur l'ombre et le regret...

Histoire d'Amour, éternelle histoire
Du plus grand désir qui s'en vient ailé,
D'un mystère cher encore inviolé.
Puisse notre amour à peine voilé
Du cœur de chacun emplir la mémoire !...

Fabien CHARAMAT.

(Sisteron, le 28 Juillet 1934)

Chronique Locale et Régionale

SISTERON

A nos lecteurs. — L'abondance des matières nous oblige à renvoyer la publication des articles sur François 1er, la lettre de Titin Brisemotte et le compte-rendu du Congrès de la Mutualité Bas-Alpine tenu Dimanche dernier à Saint-André-les-Alpes.

Nous nous en excusons auprès de nos lecteurs et de nos collaborateurs.

Ces articles seront publiés dans un prochain numéro.

N. D. L. R.

LOTERIE NATIONALE

Prochain tirage au début d'OCTOBRE

Amicale des Mutilés A.C. et V.G. *de Sisteron et de ses environs.* — Nous rappelons aux adhérents à notre groupement, inscrits aux Assurances Sociales, que les malades ou blessés de la guerre bénéficiaires de l'article 51 de la loi du 30 Avril 1930, sont exemptés en cas de maladie ou d'opération, de la retenue du 15 au 20 °/o sur leurs débours Pharmaceutiques et leurs frais Médicaux.

En cas d'interruption de travail pour cause de maladie ou blessure de guerre et indépendamment des soins dus au titre de l'article 64 de la loi du 31 Mars 1919, ils ont également droit à l'indemnité journalière de maladie et au versement de la demie cotisation d'assurance-Vieillesse accordée par la loi des Assurances Sociales.

Toutefois, pour que les intéressés puissent profiter de ces avantages, il est indispensable, en vertu de la Circulaire interministérielle en date du 18 Mai 1934, que le service Départemental des Assurances Sociales ainsi que la Caisse maladie dont il font partie, soient informés, avant la date du 1er Septembre 1934, dernier délai, de leur qualité soit de pensionnés de la loi du 31 Mars 1919 soit d'ancien pensionné temporaire ayant conservé le droit aux soins gratuits.

A cet effet, le Président de l'Amicale des Mutilés et A. C. de Sisteron, informe les camarades qu'il tient à leurs dispositions des formules de demandes qui, après avoir été remplies et signées par les intéressés (Signature légalisée par le Maire) seront directement adressées à la Caisse départementale des Assurances Sociales.

Pour tous renseignements supplémentaires, écrire ou s'adresser à M. Colomb, président de l'A.M.A.C. à Sisteron.

Le Président : COLOMB.

Association des Anciennes Elèves de l'E. P. S. de Sisteron. — *Excursion aux Gorges du Verdon (Grand Canon).* — Une excursion en car aura lieu aux Gorges du Verdon, le Dimanche 16 Septembre.

Le départ de Sisteron est fixé à 6 heures, l'arrivée à Digne est prévue pour 7 heures et à Castellane pour 9 heures. Visite rapide de Castellane, puis départ pour les Gorges. Excursion au point sublime et à l'entrée du Grand Canon. Déjeuner au Restaurant du Point de Vue, puis départ vers Moustiers-Sainte-Marie, avec arrêts aux points les plus impressionnants des Grandes Gorges. Visite de Moustiers-Ste-Marie (Faïencerie), Riez (Ruines Romaines, Musée lapidaire), Gréoux (établissement thermal). Retour par Manosque avec arrivée à Sisteron à 19 heures environ.

Toutes les anciennes élèves qui désirent participer à cette excursion sont priées d'adresser immédiatement une demande d'inscription à Mlle Biboud Marguerite, place de l'Hôtel-de-Ville ou à Mlle Claudia Clément, Rue Droite, Sisteron.

Incendie. — Dans la soirée de Samedi, vers 9 heures, un incendie s'est déclaré à la ferme de M. Turcan Louis, sise à Briasc, de la Commune d'Entrepierres, détruisant le grenier, le foin qu'il contenait et la toiture. Grâce aux prompts secours apportés par les voisins et par la gendarmerie de Sisteron, l'incendie n'étendit pas ses ravages et put être circonscrit.

Parmi les personnes accourues les premières, il nous est agréable de signaler MM. Barbé et Maquin, gendarmes de la brigade de Sisteron qui se dépensèrent sans compter et contribuèrent pour leur grande part à arrêter les progrès de l'incendie.

M. Turcan nous prie de remercier en son nom toutes les personnes qui l'ont assisté et renouvelle une fois encore tous ses remerciements aux gendarmes de Sisteron.

Sauf la perte de quelques volailles les dégats sont purement matériels et sont couverts par une assurance.

Une enquête ouverte par le brigadier de gendarmerie Béziers est en cours d'instruction.

Expérience de Cuisine Electrique. — Où s'arrêtera le progrès ? Nul ne sait et nos aieux qui se chauffaient et cuisinaient sous de vastes cheminées seraient agréablement surpris de voir aujourd'hui des salles chauffées par la vapeur et la cuisine faite au moyen de l'électricité.

C'est pour faire constater ce progrès que M. Garbiès, chef de secteur électrique de Manosque-Sisteron conviait vendredi dernier aux Variétés, le public Sisteronnais, à une expérience de cuisine faite au moyen d'un fourneau électrique.

Un public très nombreux avait répondu à l'invitation et c'est devant lui que M. Guillaume, maitre-queue, de la Cie du Littoral-Méditéranéen, tout de blanc habillé, confectionna en une heuree environ, un menu composé de quatre plats, cuits à l'électricité et parfaitement présentables à table ; de nombreuses explications furent donnés sur le fonctionnement du fourneau électrique, fonctionnement qui comprend le voltage de chauffage, la récupération économique de la chaleur et le prix de revient de l'hectowatt-heure qui est de 50 centimes. Les plats cuits par ce procédé furent soumis à l'attention des spectateurs qui trouvèrent à point la cuisson du menu.

Certes, cette nouvelle manière de cuisiner est parfaite puisque le fourneau électrique supprime tous les inconvénients d'une cuisine faite au charbon en permettant à la cuisinière de mieux surveiller son menu et éviter que les mets se brulent ; en outre l'hygiène est parfaitement observée et la propreté des ustensiles de ménage aide au bon gout des plats préparés par un cordon bleu même débutant.

A notre avis et à celui du public qui a assisté aux expériences de vendredi, les reproches que l'on peut formuler, c'est d'abord la cherté du prix de l'hectowatt-heure, il nous parait à tous que dans un pays de houille blanche comme le notre, le prix de l'électricité en général devrait être plus accessible à notre bourse déjà mise tant de fois à l'épreuve sous d'autres formes.

Notre Durance depuis la sortie de sa source est captée et mise au service des compagnies ; il nous semble que les communes riveraines devraient être les premières à bénéficier d'avantages spéciaux sur le prix du courant et de la force motrice ; de plus, l'emploi du fourneau électrique s'il contribue à obtenir dans le local où il est un peu de chaleur il ne supprime pas tout à fait le poêle à charbon ou à bois, ce qui nous oblige à dire en toute impartialité que ceci ne supprime par cela puisque qu'il faut à côté du fourneau électrique un appareil de chauffage, c'est donc double dépense, car à Sisteron nous avons quelques fois des hivers rigoureux qui nous obligent à entretenir un feu très vif dans nos appartements et, si on nous fait remarquer que l'emploi du fourneau électrique est surtout pour l'été nous ajouterons que lorsque nos ménagères trouvent dans leur cuisine des facilités appréciables elles s'en servent toute l'année.

Nous nous résumerons donc, en félicitant la Cie du Littoral de nous tenir au courant des découvertes dans l'emploi de l'électricité ; mais d'autre part nous lui demandons de mettre à la portée de notre bourse l'emploi de ces découvertes que personne ne refuse d'accepter puisqu'elles sont faites pour améliorer nos conditions d'existence.

P.-L.

EN 2 MINUTES
POUR UN PRIX MODIQUE
sans vous salir, sans dérangement,
DEBOUCHEZ VOUS-MEME
Lavabos, Eviers, Baignoires, w.-c., et tous conduits obstrués,
avec le DEBOUCHEUR P.-B.
Produit en paillettes, dissolvant immédiatement toutes les matières organiques, *cheveux, graisses, savons, etc., etc.*, sans attaquer ni abimer la tuyauterie.
Paul BERNARD
Droguiste-Chimiste
Rue Droite, SISTERON (Bas.-Alpes)

© VILLE DE SISTERON

SISTERON-VELO

L'assemblée générale statutaire aura lieu le samedi 8 septembre à 21 heures dans une des salles de la Mairie.

Ordre du jour :
Compte-rendu de la gestion de l'année écoulée ;
Renouvellement du bureau ;
Formation de l'équipe de foot-ball ;
Questions diverses.

La toilette de la Ville. — Au moment où la saison touristique bat son plein dans notre coin si original et si pittoresque il nous a été agréable d'entendre dire par des personnes qui, chaque année, viennent estiver chez nous le plaisir qu'elles éprouvent à constater les progrès faits par Sisteron dans sa toilette. En effet les rues depuis leur goudronnage et leur réfection sont plus propres et mieux tenues. La semaine dernière encore, la municipalité faisait bétonner dans toute sa longueur la rue de la Pousterle qui part de la place de la mairie et vient aboutir sur la placette derrière la boulangerie Deleuze. Ce travail, exécuté sous la surveillance de M. Ernest Achard, agent municipal des eaux et par des ouvriers experts dans l'art, présente aujourd'hui une rue propre, plus accessible aux piétons et à la circulation ; nous sommes persuadés que les habitants de cette rue sont très satisfaits de cette amélioration apportée à leur vie familiale.

Dans quelques jours, certaines rues de la Coste seront aussi refaites puisque le budget municipal le permet, comme encore la descente de la Gardette sera complètement remise à neuf par l'adjonction de 70 marches d'escaliers bétonnés. Ainsi peu à peu, notre vieux Sisteron sera transformé en une ville nouvelle pour le plus grand plaisir de ses habitants et des visiteurs.

Consultation de Nourrissons. — Aujourd'hui, Samedi 1er Septembre, de 10 heures à 11 heures, consultation de nourrissons ouverte à tous sans exception aucune.

Citadelle de Sisteron. — Dans le si intéressant article de M. Eugène Laplace, membre de la société des auteurs, paru dans le dernier numéro de *Sisteron-Journal*, il est dit que le contrat de la direction du plein air Municipal expire cette année. C'est une erreur. La direction a encore deux saisons à assurer et nous savons qu'elle nous prépare pour l'an prochain, des spectacles classiques d'un genre nouveau et qui seront très appréciés, nous en sommes certains.

à vendre

MAISON située rue de la Mission, N° 7. — S'adresser à la propriétaire.

AVIS. — Madame MARGAILLAN, prévient sa nombreuse clientèle qu'elle continue de recevoir le travail pour le dépôt de Teinturerie et dégraissage, au Garage BUES, place de l'Eglise. Elle rendra le travail à domicile.

N'achetez pas un Vélomoteur sans voir chez

PAUL ALBERT

Avenue de la Gare — SISTERON

le grand choix de Vélomoteurs

PEUGEOT — RAVAT

modèles à partir de 1140 francs et la merveille de la saison, le

VERLOR

moteur 4 temps, soupapes latérales, graissage automatique, roue libre.

C'est la machine des connaisseurs.

VENTE A CREDIT — ECHANGE

CABINET DENTAIRE

A. SILVY

CHIRURGIEN-DENTISTE

Cabinet ouvert tous les jours

13, Rue de Provence — SISTERON

Etat - Civil

du 24 au 31 Août

NAISSANCES

André Gustave Frédéric Célestin Lieutier, quartier de la Chaumiane.

PUBLICATION DE MARIAGES

Vias Paul Joseph Fidèle Adolphe Juge de Paix, demeurant et domicilié à Sisteron et Marthe Marie Savornin, sans profession, demeurant et domiciliée à Sisteron.

Louis Laurent Joseph Mouriès, mécanicien à Sisteron, et Juliette Hélène Augusta Ricavy, sans profession, demeurant et domiciliée à Sisteron.

Marcel Elisé Ricavy, mécanicien, demeurant et domicilié à Sisteron, et Augusta Léonie Roubaud, sans profession, demeurant et domiciliée à Sisteron.

Fortuné Auguste Gaspard François Adrien Donneaud, docteur en médecine, demeurant et domicilié à Sisteron et Irma Eugénie Pinoncelly, sans profession, demeurant à Larche.

Venant Aimé Elie Daumas, journalier à Sisteron et Marguerite Louise, Marcelle Gilly, sans profession, demeurant et domiciliée à l'L'Hospitalet.

MARIAGES

DÉCÉS

Néant.

A vendre

en totalité ou par petits lots

Propriété de 8.000 m2, avec cabanon, 2 pièces, remise, citerne, puits, vigne et prairie, sise au quartier des Marres.

Pour renseignements s'adresser à M. Louis LIEUTIER, à la Baume Sisteron ou à la Campagne.

COMMUNE DE NOYERS

Fête Patronale

des 2, 3 et 4 SEPTEMBRE 1934

Dimanche 2 Septembre

à 6 heures : Réveil en Fanfare ;

à 16 heures : Grand Bal Public avec l'Orchestre réputé du chef Izard

à 20 heures : Brillant Feu d'Artifice tiré par la maison Pons de Sisteron ;

à 21 heures : Bal de Nuit et Farandole Provençale.

Lundi 3 Septembre

à 15 heures : Reprise du Bal suivie d'une fête de nuit.

Mardi 4 Septembre

Gd Concours de Boules

1er prix : 200 frs et la moitié des mises ; 2me prix : 100 frs et l'autre moitié des mises. — Les mises seront de 10 frs par équipe de 3 joueurs. — Se faire inscrire à la Mairie à 10 heures ;

à 15 heures : CONCOURS DE QUADRETTE : prix : 50 frs et les mises fixées à 1 fr. par joueur.

à 14 heures : 2e CONCOURS DE BOULES : prix : 100 frs et les mises fixées à 3 frs par joueur ;

Le meilleur accueil est réservé aux Visiteurs.

La Municipalité décline toute responsabilité en cas d'accident.

Le Maire,
BLANC Marcel.

OCCASION. — A vendre

4 CAMIONS

visite et offre Usine de St-Auban.

APPAT DES AS AS DES APPATS **RADIA** RADIOACTIF

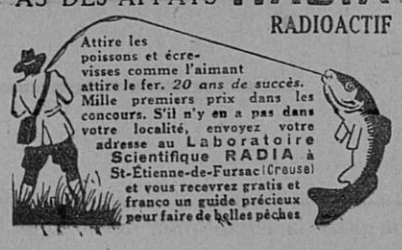

Etude de Me G. BUES,
Notaire à SISTERON.

Vente de Fonds de Commerce

Première Insertion

Aux termes d'un acte reçu par Me Guillaume BUES, Notaire à SISTERON, le vingt quatre août mil neuf cent trente quatre, enregistré au bureau de la dite ville le vingt huit août suivant, folio 52, numéro 357 ; Monsieur Martial Léon Gabriel Achille PULVERAIL, limonadier, et Madame Léontine Marguerite Henriette PEYTRAL, son épouse, demeurant ensemble à VOLONNE ; ont vendu à Monsieur Marcel Emile BRIANÇON, propriétaire demeurant à Sourribes, campagne de Beaudument :

Un fonds de Commerce de Café connu sous le nom de

Café du Cours

qu'ils exploitaient à VOLONNE, dans un immeuble du Cours Jacques Paulon, appartenant à Monsieur Vincent BERNARD.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues à Sisteron en l'Etude de Me BUES, Notaire, où domicile a été élu, dans les dix jours de la seconde insertion du present avis.

BUES, Notaire.

Etude de Me Aimé BERTRAND
Huissier à SISTERON

VENTE

par autorité de Justice

Il sera procédé par le Ministère de l'Huissier soussigné, le SAMEDI HUIT SEPTEMBRE mil neuf cent trente quatre, à 14 heures, sur la Place de la Mairie à SISTERON, à la vente aux enchères publiques

d'un matériel de boucherie

comprenant :

UNE GLACIERE à 5 compartiments ;
UNE BALANCE (force 15 kilos), marque Berkel ;
UNE TABLE DE MARBRE, à 4 pieds ;
DEUX ETAGERES ;
DEUX COUTEAUX de boucher ;
UN GROS COUTEAU, dit feuille de comptoir ;
UNE SCIE de boucher ;
DEUX CROCHETS DOUBLES ;
TROIS GROS CROCHETS et CINQ PETITS ;
DEUX RIDEAUX ROUGES avec tringle ;
DEUX TABLES dessus marbre et
PLOT à découper ;

Cette vente a été ordonnée par jugement de M. le Juge de Paix du canton de Sisteron, en date du vingt trois juin mil neuf cent trente quatre.

La vente aura lieu au comptant avec le 15 0/0 en sus pour les frais.

L'Huissier chargé de la vente :
BERTRAND.

GRANDS RESEAUX

DE CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Messieurs les Voyageurs sont avisés que depuis le 5 Juillet 1934, les Grands Réseaux ont supprimé la quadruple taxe qui était exigée pour le dépôt à la consigne des colis n'ayant pas fait ou ne devant pas faire l'objet d'un enregistrement comme bagages.

Depuis la même date, certains objets, considérés autrefois comme encombrants, ont été retirés de la liste des dits objets (bicyclettes, voitures pliantes d'enfants, de malades ou de blessés, etc...) et ne sont plus soumis qu'à la taxe simple.

PINDER

PINDER est le plus grand cirque d'Europe
PINDER a été fondé en 1854
PINDER n'a jamais eu de prénom
PINDER vous a toujours satisfait
PINDER a les plus beaux programmes
PINDER lance les dernières nouveautés
PINDER est le cirque le plus confortable
PINDER enfin vous présentera cette année

Pinder ou le Cirque sous l'eau

PINDER a dépensé 1.500.000 frs pour cette attraction
Vous verrez se déverser dans la piste 250.000 litres d'eau
PINDER vous fera admirer ses fontaines lumineuses
PINDER vous présentera ses suggestions et les plus jolies naïades
PINDER a complètement changé de programme
PINDER est construit sur des bases nouvelles et modernes
PINDER vous invite à venir le visiter

Aussi demain DIMANCHE 2 SEPTEMBRE, A SISTERON
— Matinée à 15 heures — Soirée à 21 heures —
vous viendrez tous voir PINDER

Toute la journée, Location et visite de la Ménagerie.

CREDIT LYONNAIS

Capital et Réserves 1 milliard 208 millions
1475 Sièges en France et à l'Etranger

Agence de DIGNE, 28, Bd Gassendi
Téléphone N° 37

Bureaux rattachés
SISTERON, télép. 113, ouvert le mercredi, samedi et jours de foire.
Aux MEES, ouvert le Jeudi.
BARREME — CASTELLANE — SEYNE

Toutes opérations de banque et de titres. Location de compartiment de coffre-forts

---

TOUS LES IMPRIMES
TOUTES LES FOURNITURES
SCOLAIRES et de BUREAUX
sont en vente à l'Imprimerie-Librairie P. Lieutier.

Médecine Pratique

Les personnes atteintes de bronchites invétérées, qui toussent et crachent sans cesse, été comme hiver, peuvent guérir en employant la Poudre Louis Legras. Ce remède merveilleux qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900, calme instantanément et guérit l'asthme, le catarrhe, l'oppression, l'essoufflement et la toux des vieilles bronchites.

Une boîte est expédiée contre mandat de 5 frs 25 (impôt compris) adressé à Louis Legras, 1 Boulevard Henri IV, à Paris.

BANQUE des ALPES

Ancienne Banque Chabrand & Caillat
Capital : 6 Millions entièrement versés

Siège Social à GAP : 12, Rue Carnot
TÉLÉPHONE : 0.15 ET 1.97

AGENCES
SISTERON
BRIANÇON
EMBRUN
LARAGNE
SEYNE-LES-ALPES
SAINT-BONNET
VEYNES

Toutes opérations de BANQUE et de TITRES
CHANGE
LOCATION de COFFRES-FORTS
au siège et dans les Agences

Service Régulier par Autocars

SISTERON - DIGNE - SISTERON
P. BUES, SISTERON — *Télép.* 0.20
Sisteron, station :
Café du Commerce, Télép. 61.
Bureau à Digne : *Café des Sports, Boulevard Gassendi, Tél.* 0.86.

HORAIRE

Matin

1r *service*		*service*	
Sisteron	7 h.	Digne	9 h.
Digne	8 h.	Sisteron	10 h.

Soir

3e *service*		4e *service*	
Sisteron	13 h.	Digne	17 h. 10
Digne	14 h.	Sisteron	18 h. 15

Prix des places : Sisteron-Digne, 8 frs.

POUR VENDRE OU ACHETER

FONDS DE COMMERCE
IMMEUBLES
VILLAS
PROPRIETES
TERRAINS etc...

dans la Région des Alpes adressez-vous en confiance à

l'AGENCE GENERALE des ALPES

R. GIRARD

53, Rue Carnot — GAP
R. C. 2028 Téléph. 1.10
Agence Fondée en 1909

Sisteron — Imprimerie P. Lieutier.
L'Imprimeur-Gérant : P. LIEUTIER

© VILLE DE SISTERON

GARAGE MODERNE

Etablissement F. JOURDAN
Avenue de la Gare — Sisteron

concessionnaire des automobites

MATHIS

Achetez une MATHIS
... C'est faire un bon placement....
.... Pour celà demandez à faire un essai de ses derniers modèles.

Suivez MATHIS . . . prenez de l'avance

MATHIS anticipe toujours sur l'avenir. C'est la raison du succès grandissant qui accueille ses voitures.

MATHIS a, le premier, doté ses voitures de quatre vitesses, dont deux synchronisées.

De la roue libre, qui économise 50.000 tours-moteurs aux 100 kilomètres.

De roues indépendantes.

D'une carrosserie aérodynamique dont la rationnelle et scientifique élégance se traduit par une diminution sensible de carburant.

Une semblable avance technique constitue pour le propriétaire d'une MATHIS un ensemble d'avantages pratiques de premier ordre.

Reprise en compte de toutes voitures
Ventes à credit
— Echange —
Toutes les voitures d'occasion disponibles de suite.

COMPAGNIE DES

Transports Citroen

DES ALPES

10, Avenue de Grenoble - GAP

Téléphone 2-17

Ligne n° 1 GAP - BRIANÇON - La GRAVE (1) CORPS - GAP - BRIANÇON (2)

HORAIRE (1) quotidien du 10 juil. au 10 sep. 1934

aller		*retour*
6 h 00	Gap	19 h 45
7 h 30	Embrun	18 h 45
8 h 45	Briançon	17 h 15
10 h 30	Le Lautaret	16 h 15
10 h 45	La Grave	16 h 00

HORAIRE (2) quotidien toute l'année

aller		*retour*
13 h 30	Corps	11 h 15
14 h 30	Saint-Bonnet	10 h 15
15 h 00	*(ar.)* Gap *(dép.)*	9 h 45
16 h 30	*(dép.)* Gap *(ar.)*	9 h 30
17 h 30	Embrun	8 h 15
19 h 00	Briançon	7 h 00

Ligne n° 2 — GAP - MARSEILLE

Gap	6 h. 00	14 h. 00	Marseille	8 h. 00	16 h. 00
Sisteron	7 h. 00	15 h. 00	Aix	9 h. 00	16 h. 50
Manosque	8 h. 15	16 h. 15	Manosque	10 h. 00	18 h. 15
Aix	9 h. 15	17 h. 15	Sisteron	11 h. 15	19 h. 20
Marseille	10 h. 15	18 h. 15	Gap	12 h. 15	20 h. 30

Bureau à Marseille : BAR-VENTURE, 12 Porte d'Aix.
Bureau à Sisteron : JEAN GALVEZ, transports.

Ligne n° 3 — GAP-GRENOBLE - ROUTE NAPOLÉON

Horaire d'Eté

aller					*retour*		
6,15	9,45	16,00	Gap	11,30	15,00	19,30
6,45	10,15	16,30	St-Bonnet	11,00	14,15	19,00
7,30	11,15	17,15	corps	10,15	13,30	18,15
8,30		18,15	La Mure	9,15		17,15
9,45		19,30	Grenoble	8,00		16,00

Horaire d'Hiver

aller					*retour*		
6,15	9,45	15,15	Gap	11,30	15,00	19,15
6,45	10,15	15,45	St-Bonnet	11,00	14,15	18,45
7,30	11,15	16,30	corps	10,15	13,30	18,00
8,30		17,30	La Mure	9,15		17,00
9,45		18,45	Grenoble	8,00		15,30

Ligne n° 4 — GAP - NICE — Route Napoléon

Gap	6 h. 00	Nice	13 h. 00
Digne	8 h. 00	Cannes	14 h. 00
Cannes	11 h. 30	Digne	18 h. 00
Nice	12 h. 30	Gap	20 h. 00

Ligne n° 5 — GAP - AVIGNON

Départs à Avignon : Porte Saint-Michel.

Gap	8 h. 00	Avignon	14 h. 00
Sisteron	9 h. 00	Apt	15 h. 30
Banon	10 h. 20	Banon	16 h. 30
Apt	11 h. 05	Sisteron	18 h. 00
Avignon	12 h. 30	Gap	19 h. 00

MESSAGERIES A TOUS LES SERVICES
Devis pour excursions sur demande

Maladies de la Femme

Exiger ce portrait

LA MÉTRITE

Toute femme dont les règles sont irrégulières et douloureuses, accompagnées de Coliques, Maux de reins, Douleurs dans le bas-ventre ; celle qui est sujette aux Pertes blanches, aux Hémorragies, aux Maux d'estomac, Vomissements, Renvois, Aigreurs, Manque d'appétit, Idées noires, doit craindre la Métrite.

Pour guérir la Métrite et les maladies qui l'accompagnent, la Femme fera usage de la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

Le remède est infaillible à condition d'être employé tout le temps nécessaire.

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY guérit la Métrite, parce qu'elle est composée de plantes spéciales ayant la propriété de faire circuler le sang, de décongestionner les organes malades en même temps qu'elle les cicatrise.

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY est le régulateur des règles par excellence, et toutes les femmes doivent en faire usage à intervalles réguliers pour prévenir et guérir : Tumeurs, Fibromes, mauvaises Suites de couches, Hémorragies, Pertes blanches, Varices, Hémorroïdes, Phlébites, Faiblesse, Neurasthénie ; contre les accidents du Retour d'Age, Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, etc.

Il est bon de faire chaque jour des injections avec l'HYGIÉNITINE DES DAMES.

La Boite 6 fr. 75

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.

PRIX : Le flacon { Liquide / Pilules } 10 fr. 60

Bien exiger la véritable JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature Mag Dumontier

Aucun autre produit ne peut la remplacer 16

en vente à la Librairie LIEUTIER.

Sisteron - Journal

est en vente

à MARSEILLE, chez M. LAFAY, kiosque 12, à la Canebière ;

à AIX, chez M. MILHAVET, Journaux-Tabacs — Cours Mirabeau

et au Bureau du Journal, à — — SISTERON — —

17.700 frs
17.700 frs
17.700 frs
17.700 frs

CITROËN

A TRACTION AVANT

VOITURE DE CONCEPTION ENTIÈREMENT NOUVELLE, DE DEUX ANNÉES EN AVANCE SUR TOUTES LES VOITURES EXISTANTES

MOTEUR FLOTTANT A CULBUTEURS — ROUES INDÉPENDANTES — RESSORTS PAR BARRES DE TORSION — FREINS HYDRAULIQUES — CARROSSERIE TOUT ACIER MONOCOQUE INTÉGRALEMENT AÉRODYNAMIQUE

EXPOSITION ET ESSAIS

Se faire inscrire au
Garage AILHAUD & Cie
pour l'arrondissement de Sisteron

Concessionnaire exclusif :
Garage CHARMASSON S. A.
Avenue de Grenoble — GAP

L'Imprimeur-Gérant,

Vu, pour la légalisation de la signa ture ci-contre, le Maire,

© VILLE DE SISTERON